



## COMITÉ SYNDICAL du JEUDI 14 AVRIL 2022 à 17H30

L'an deux mille vingt-deux, le 14 avril à 17 h 30, le Comité Syndical s'est réuni au Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) à Brive-la-Gaillarde, sous la présidence de Monsieur CHRISTIAN PRADAYROL.

Nombre de Délégués

En exercice : 130

Présents : 69

Pouvoirs : 1

Votants : 70

Adopté avec :

Pour : 70

Contre : 0

Abstention : 0

Convocation établie et  
affichée le :

7 avril 2022

Certifié exécutoire compte  
tenu :

- de la transmission en  
Sous-Préfecture le :

- de la publication le :

### DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 45

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Mme Danielle FAUCON, M. Jean-Louis LASCAUX, M. Eric VALERY, Mme Hélène LACROIX, M. Alain DOUSSEAU, M. Julien BOUNIE, M. Jean-Claude DESCHAMPS, Mme Marie-Christine LACOMBE, M. Christian PRADAYROL, M. Jacques VEYSSIERE, M. Guy ROQUES, M. Jean-Paul FRONTY, Mme Corinne FERLAND, M. Philippe MARTIN, M. Guillaume PELISSIER, M. Philippe GILET, M. Yves LAPORTE, Mme Josette FARGETAS, M. Olivier GUIGNARD, Mme Sylvie VILLEBONNET, M. Jean MEYJONADE, M. Régis LESCURE, M. Laurent DONADIEU, M. Jean-François LABORIE, M. Alain RIGOUX, Mme Isabelle DAVID, M. François PATIER, M. Robert DALLES, Mme Sandrine LABROUSSE, M. Denis VIGNERON, Mme Sylvie LORENZON, M. Christophe MAURY, M. Henri SOULIER, M. Alain LAPACHERIE, M. Alain ISELIN, Mme Anne-Marie OUDMEDJKANE, Mme Martine DUMONT, M. Christophe MESMIN, M. Daniel FREYGEFOND, M. Bernard CONTINSOUZAS, M. Jean-Louis MICHEL, M. Philippe BATISTA, M. Michel ESCURAT, M. Alain GENESTE, M. André HACQUART.

### Communauté de Communes Midi Corrèzien : 13

M. Alain SIMONET, M. Pierre MILY, M. Vincent LEDOUX, M. Gérard LAVASTROU, M. Alain VAUZOUR, M. Bernard LAROCHE, M. Yves NOYER, M. Yves POUCHOU, Mme Martine CLARE-PELOUTIER, M. Olivier LAPORTE, Mme Françoise CHAPOULIE, M. Pierre BESSE, M. Laurent PUYJALON

### DÉLÉGUÉS TITULAIRES AYANT DONNÉ POUVOIR : 1

M. Frédéric SOULIER à M. Christian PRADAYROL,

### DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS PRÉSENTS : 6

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Mme Sophie OVTCHARENKO, Mme Yolande VALADAS, M. Richard LANDRAUD, M. Patrice PRIMAULT, M. Patrice DELPY, M. Claude VILLENEUVE.

### Communauté de Communes Midi Corrèzien : 5

M. Eric ROSSIGNOL, M. Marcel-Bernard SIMBELIE, M. Ali YACINE, M. Vianney BLONDEAU, M. Joseph FELIPE LUIS.

Accusé de réception en préfecture  
019-251900197-20220505-2022-6-CC  
Date de télétransmission : 05/05/2022  
Date de réception préfecture : 05/05/2022

## DÉLIBÉRATION N°2022-6

Le Comité Syndical, réuni conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, a désigné Madame Céline GAUL pour remplir les fonctions de secrétaire.

**DELIBERATION N°2022-6 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MIDI CORREZIEN ET LE SYNDICAT D'ETUDES DU BASSIN DE BRIVE (SEBB).**

**RAPPORTEUR : MONSIEUR CHRISTIAN PRADAYROL, PRESIDENT**

Un agent de la Communauté de Communes Midi Corrèzien va venir assurer le suivi technique et administratif du SEBB, sous la forme d'une mise à disposition, à hauteur de 20 % du temps de travail.

La convention de mise à disposition qui sera signée définit la nature des activités exercées, les conditions d'emploi, les modalités de remboursement de la charge salariale du SEBB à la Communauté de Communes Midi Corrèzien.

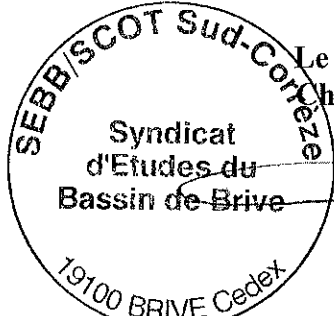
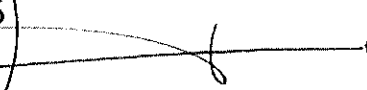
Il est donc proposé une mise à disposition de cet agent pour une durée d'un an renouvelable 2 fois à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022.

**Il est proposé au Comité Syndical :**

- D'accepter la mise à disposition de l'agent pour une durée d'un an renouvelable 2 fois, à compter des dates citées ci-dessus,
- D'approuver le projet de convention ci-joint,
- D'autoriser le Président à signer la dite convention,
- D'imputer les dépenses correspondantes à l'article 6218 du budget principal.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Le Président,  
**Christian PRADAYROL**



Syndicat d'Etudes du Bassin de Brive – Schéma de Cohérence Territoriale Sud-Corrèze  
9 avenue Léo Lagrange - 19100 Brive La Gaillarde  
Tel : 05 55 74 99 24 – Portable : 06 19 13 38 13  
Email : scbb.scotsudcorreze@gmail.com

Accusé de réception en préfecture  
019-251900197-20220505-2022-6-CC  
Date de télétransmission : 05/05/2022  
Date de réception préfecture : 05/05/2022